



Midi Corrèzien
Communauté de communes

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 6
Votants : 46
Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 1

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 26 du mois de juillet à 16 heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle du foyer rural Pierre DEMARTY – 19190 BEYNAT, sous la présidence de M. Alain SIMONET, Président.

Date de convocation : 20 juillet 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Christian DERACHINOIS a été désigné secrétaire.

Étaient présents les conseillers titulaires suivants :

Alain SIMONET, Denis PINSAC, André ALRIVIE, Michèle LAQUIEZE, Bernard REYNAL, Bernard LARBRE, Patricia GRAFFEUIL, Yolande BELGACEM, Ghislaine DUBOST, Jean-Pierre LARIBE, Jean - Michel MONTEIL, Christelle CANTALOUBE, Pierre MILY, Arnaud REYNIER, Jean-Paul DUMAS, Sabine SABATIER, Vincent LEDOUX, Michel CHARLOT, Nelly GERMANE, Gérard LAVASTROU, Laurent BRESSY, Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Yves NOYER, Jean BOUYSSOU, Christophe LISSAJOUX, Christophe CARON, Isabelle SEGUY, Isabelle VIRONDEAU, Yves POUCHOU, Jean-Louis ROCHE, Olivier LAPORTE, Éric CISCARD, Philippe LONGUEVILLE, Nathalie LABORDE, Laurent PUYJALON, Roselyne POUJADE

Étaient présents les conseillers suppléants suivants : Vincent LAROCHE, Laurent BOISSARIE, Jean-Paul CHAPPOUX

Étaient représentés les conseillers titulaires suivants : Francis CANARD par Bernard LARBRE, Dominique CAYRE par Ghislaine DUBOST, Gabriel BARRADE par Jean-Pierre LARIBE, Danielle BESSE par Christelle CANTALOUBE, Nathalie DURANTON par Alain SIMONET, Hervé BONAUD par Christophe CARON

Étaient excusés les conseillers suivants : Guy CHASSAGNE, Jérôme MADELEINE, Nicolas TARDIF, Dominique PERRIER, Caroline DU MAS DE PAYSAC

DÉCISION MODIFICATIVE N°2022-05 BUDGET PRINCIPAL – CONSTATION DES SUBVENTIONS PÔLE NEANDERTAL

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2313-MUSEE : Création du musée de l'homme de Néandertal	111 036.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-238-MUSEE : Création du musée de l'homme de Néandertal	0.00 €	0.00 €	111 036.00 €	0.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	111 036.00 €	0.00 €	111 036.00 €	0.00 €
R-10222-MUSEE : Création du musée de l'homme de Néandertal	0.00 €	0.00 €	0.00 €	105 155.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	105 155.00 €
R-1322-MUSEE : Création du musée de l'homme de Néandertal	0.00 €	0.00 €	0.00 €	300 000.00 €
R-1323-MUSEE : Création du musée de l'homme de Néandertal	0.00 €	0.00 €	0.00 €	200 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500 000.00 €
D-2313-MUSEE : Création du musée de l'homme de Néandertal	0.00 €	716 191.00 €	0.00 €	0.00 €
D-238-MUSEE : Création du musée de l'homme de Néandertal	111 036.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	111 036.00 €	716 191.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	222 072.00 €	716 191.00 €	111 036.00 €	605 155.00 €
Total Général		494 119.00 €		494 119.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- DE VOTER les modifications ci-dessus.

Publié le 5 108 (2022)

Envoyé en préfecture le 04/08/2022
Reçu en préfecture le 04/08/2022
Affiché le 
ID : 019-200066769-20220726-DM2022_05BP-DE

Le Président,
Alain SIMONET